

## Inscription

L'inscription se fait auprès de Brigitte Duranthon **avant le 5 mai 2017** à l'aide du [bulletin d'inscription joint](#).

Par courrier électronique : [Brigitte.Duranthon@cerema.fr](mailto:Brigitte.Duranthon@cerema.fr)

Par courrier : À l'attention de Brigitte Duranthon  
Cerema Centre-Est – Département Mobilités  
25 avenue François Mitterrand – CS92803 – 69674 Bron Cedex

**Frais de participation et repas : 15,50 € TTC** (à régler par chèque à l'ordre de l'ARA)

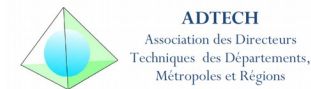
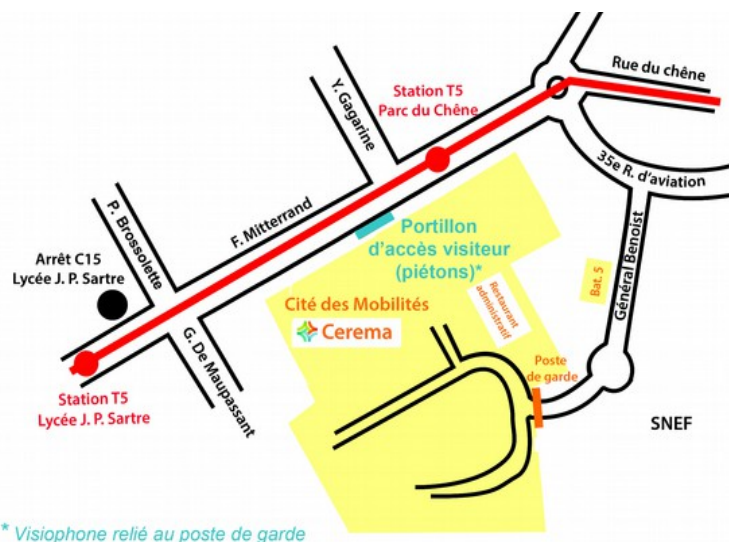
## Contact

Gaëlle Chapron  
Cerema Centre-Est  
Tél : 04 72 14 32 62 – [Gaelle.Chapron@cerema.fr](mailto:Gaelle.Chapron@cerema.fr)

## Accès

Amphithéâtre du Cerema Centre-Est  
Cité des Mobilités  
25 avenue François Mitterrand – CS92803 – 69500 Bron  
Tel : 04 72 14 30 30

Retrouvez les accès en détail [ici](#)



## Pôles d'échanges et gares routières pour une coordination des offres de transport



**Mardi 16 mai 2017**  
**Amphithéâtre Fourvière**  
**Cité des Mobilités**  
**25 avenue François Mitterrand – 69500 Bron**

## Objectif de la journée

La notion de « pôle d'échanges » est désormais entrée dans le langage courant des politiques publiques, et se diffuse largement dans les territoires. Utilisée pour désigner un lieu où se croisent les modes de déplacements, elle renvoie pourtant à des réalités, des fonctions, des modalités de gouvernance qui peuvent être très diverses.

Parallèlement, le modèle traditionnel des gares routières, qui peuvent constituer un sous-ensemble des pôles d'échanges, est fortement remis en cause par le développement rapide des services routiers librement organisés et la mise en place d'une nouvelle réglementation.

Cette journée technique organisée dans le cadre de la CoTITA Centre-Est a pour objectif de mieux cerner les enjeux liés aux pôles d'échanges et aux gares routières : quelles contraintes nouvelles pèsent sur ces équipements ? Comment les concevoir et les dimensionner ? Comment les intégrer dans le tissu urbain ? Quelles fonctionnalités et services y proposer ? Comment assurer leur gestion et leur exploitation ?

## À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée technique s'adresse aux services techniques des collectivités territoriales (régions, départements, communes, communautés de communes...) et aux services déconcentrés de l'État (DREAL, DIR, DDT...) et du Cerema.

## Qu'est-ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Logement et de l'Égalité des territoires.

## Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par le comité Transports et Mobilité Durable de la CoTITA Centre-Est, qui regroupe des représentants de conseils départementaux, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et du Cerema.



## Programme de la journée

Journée animée par Gilles Bentayou et David Dubois, Cerema Centre-Est.

Chaque thème sera suivi d'un temps d'échanges avec les participants.

### Accueil des participants à partir de 9h15

#### 9h45 – Mot d'accueil et présentation de la journée

*Les co-présidents de la CoTITA Centre-Est*

#### 10h00 – Les pôles d'échanges multimodaux et gares routières : questions d'actualité autour des lieux de l'intermodalité

*Gilles Bentayou et David Dubois, Cerema Centre-Est*

### Première partie : comment concevoir les pôles d'échanges et gares routières ?

#### 10h30 – Les pôles d'échanges multimodaux en région Grand Est : quel dispositif d'intervention ? quels enjeux de planification ?

*Pierre Hojlo, Région Grand Est*

#### 11h00 – L'aménagement d'un pôle d'échanges en milieu urbain dense : l'exemple de Voiron

*Patricia Servage et Géraldine Fournier, Pays Voironnais*

#### 11h30 – De la gare au pôle d'échanges : la transformation de la gare de Besançon-Viotte

*Pascal Millard, Ville de Besançon et Christophe Thouvenin, Gares & Connexions*

### Deuxième partie : quels services proposer dans les pôles d'échanges et les gares routières ?

#### 12h00 – La Maison des mobilités et du tourisme au cœur du projet Étoile-Gare d'Annemasse

*Alison Lebras, Annemasse Agglomération*

#### 12h30 – L'autopartage en gare : le service « TER + Voiture libre-service » dans 30 gares de Rhône-Alpes-Auvergne

*Stéphanie Pesenti, Citiz Alpes-Loire*

### Déjeuner à 13h00

### Troisième partie : Comment exploiter les pôles d'échanges au quotidien ?

#### 14h30 – La gestion du pôle d'échanges multimodal d'Annecy

*Thierry Girard, Grand Annecy, Daniel Aubaret, Kisio*

#### 15h00 – L'intermodalité au quotidien : le pôle d'échanges de Vichy

*Sandro Carletti, Communauté d'agglomération Vichy Communauté*

#### 15h30 – Gérer au quotidien une gare routière très fréquentée : le cas de Grenoble Gares

*Julia Cattoen, Département de l'Isère, Sophie Czekajewski et Emilie Faghel, Transdev*

#### 16h00 – Intégrer les attentes des usagers dans la gestion des pôles d'échanges : le cas de Bourg-en-Bresse

*Christophe Astruc et Florian Durand-Delabre, Gares & Connexions*

#### 16h30 – Conclusions

*Les co-présidents de la CoTITA Centre-Est*

### Fin de la journée à 16h45